TITRE Réflexion sur l'arbre, le fleuve et le paysage

31 pages, décembre 2017

AUTEUR Jean-Jacques Lincourt

MANDAT

- Réaliser un état des lieux de la canopée du Parc, notamment en produisant un inventaire arboricole qui constituera, dans cette démarche, un outil particulièrement utile à la réflexion sur le devenir du paysage.
- Produire un plan maître forestier pour la préservation et le développement de la canopée de manière à constituer non seulement un outil de décision utile, mais également pour servir comme outil de gestion arboricole permanent.

Démarche:

- Les arbres ont été dénombrés, décrits et caractérisés individuellement et en regroupements ou boisés
- Leur état de santé a été évalué et des traitements arboricoles ont été prescrits afin d'assurer leur conservation et leur développement optimal
- La résilience et la durabilité du couvert forestier et l'anticipation de son évolution ont été produites grâce à l'ensemble des données récoltées et géo localisées

PORTRAIT DE LA SITUATION

- Le parc Jean-Drapeau fait partie d'un réseau des premiers grands parcs montréalais créés à la fin du 19e siècle
- Depuis 50 ans, le Parc conduit un volet de plantation
- Un simple accroissement naturel des arbres fera grimper l'indice de canopée de huit points représentant une surface de 18 hectares de plus en trente ans.
- Plusieurs bases consensuelles se dégagent quant aux valeurs patrimoniales à protéger et à certains aspects à améliorer à la suite des nombreuses et importantes transformations antérieures du territoire
- Un inventaire des arbres a été réalisé à l'été 2017, accompagné d'une évaluation du couvert forestier
 à noter que le dernier inventaire des arbres du Parc remonte aux années 1990-1991



ENJEUX

HARMONISATION DES ACTIVITÉS DE CONSERVATION DU PARC ET DE LA PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

- Les activités humaines et la croissance du développement démographique sont de plus en plus nombreuses, variées et à la recherche de plus en plus de mètres carrés pour s'épanouir
- Ces transformations du territoire et des usages qui en sont faits posent des défis au PJD qui souhaite préserver la nature sur son site
- La dualité entre la vocation événementielle agrémentée d'une végétation au service de l'activité ou un parc naturel de grande qualité

MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DE LA CANOPÉE

- L'intégrité écologique et la valeur des arbres en boisés, dont la très précieuse micocoulaie du mont Boullé, constituent d'importants enjeux pour l'avenir du couvert forestier et du paysage des îles
- La problématique des îlots de chaleur doit être traitée particulièrement dans les grandes surfaces minéralisées des stationnements. Suite à un tel verdissement, la question du déneigement en saison doit également être intégrée

GESTION DURABLE, ÉCOLOGIQUE ET EFFICIENTE

- Dans l'esprit d'un développement durable privilégié par le Parc, le site occupé par la nature nécessite des activités de gestion appropriées, orientées vers la conservation du caractère naturel des lieux et vers leur éventuel développement, là où les activités intensives sont absentes
- La conduite des activités d'entretien des espaces verts doit s'inspirer d'une vision durable et intégrée
- La conduite des activités façonnées par une vision à long terme exige que soit fait un important et essentiel exercice de planification de l'organisation événementielle
- Dans tout projet d'aménagement, le choix de contenus en matériaux et végétaux résistants et durables se doit d'être privilégié de façon à assurer un entretien minimal pour une efficacité maximale

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS PAR SECTEUR

Chemin du Tour-de-l'Isle

- Élaborer un programme de plantation d'arbres échelonné dans le temps en remplacement des arbres centenaires sur les parterres
- Revisiter le parcours du chemin du Tour-de-l'Isle en assurant la mise en valeur des paysages naturels et en réduisant l'impact visuel des stationnements par des plantations appropriées
- Réaménager les stationnements P-7 et P-8 en procédant à une plantation d'arbres à grand déploiement adaptés aux conditions du site
- Assurer aux arbres les conditions de sol optimales par l'aménagement de fosses de plantation performantes issues de pratiques nouvelles en la matière



- Conserver la vue des estrades de la plaine de jeux vers le centre-ville par la plantation d'espèces à moyen développement dans le secteur ouest du stationnement P-8
- Conserver le caractère dégagé des pelouses en évitant de reboiser trop densément les parterres du Parc

Hélène-de-Champlain

- Restaurer la roseraie. Intégrer une sélection de nouvelles variétés de rosiers rustiques résistant aux insectes et maladies
- Restaurer les plantations et pergolas en pourtour de la roseraie et du bâtiment
- Conserver la percée visuelle de la terrasse donnant sur le chenal Le Moyne

Secteur du chemin Macdonald-est

- Procéder à une plantation importante d'arbres en bordure du chemin Macdonald du côté du fleuve, dans le terre-plein séparateur et sur les parterres adjacents au chemin du Tour-de-l'Isle
- Procéder à l'élagage des arbres de la rive en dégageant les percées visuelles existantes
- Procéder à une plantation d'arbres à grand déploiement aux abords du stationnement P-15
- Appliquer une approche de gestion différenciée des espaces verts sur les talus du pont Jacques-Cartier en cessant la tonte de la pelouse et en procédant à une plantation massive de ligneux (arbres et arbustes) de différents calibres de façon, à transformer l'espace en boisé sur quelques années

Secteur des étangs

- Procéder à une évaluation et une révision complète du secteur en prévision d'une restauration de son aménagement
- Procéder à l'enlèvement des plantes envahissantes sur les berges et aux abords des étangs
- Procéder à la sélection et à l'enlèvement des jeunes plantations en parterre

Secteur du boisé du mont Boullé

- Procéder à la planification d'un plan de lutte aux espèces envahissantes en accordant la priorité aux secteurs les plus intègres écologiquement
- Procéder à l'identification de secteurs ayant besoin d'une aide à la régénération et élaborer un plan de plantation d'espèces appropriées
- Planifier, avec des partenaires muséaux, un programme d'interprétation grand public de la micocoulaie
- Décréter un statut de protection particulière du site du boisé en limitant l'usage des lieux qu'à des fins récréatives sans déploiement évènementiel

Secteur de la plaine des jeux

- Réviser la programmation évènementielle de la plaine des jeux et sélectionner des activités en adéquation avec la capacité d'accueil du site
- Éviter tout déploiement important de structures, équipements ou installations nécessitant la circulation intensive de véhicules sur le terrain
- Procéder à un programme de remplacement des arbres matures dans la partie arborée du secteur et prendre des mesures de protection conséquentes



Secteur du chemin du Bas-Contour

- Planifier des travaux d'enrochement et de végétalisation de la berge longeant le chemin.
- Procéder à des plantations de ligneux adaptés (voir pointe de l'île) et variés de façon à stabiliser la berge et améliorer la résilience en cas de menace phytosanitaire
- Améliorer et créer de nouvelles percées visuelles vers le centre-ville

Secteur des buttes et du chemin MacDonald-ouest

- Procéder à des travaux sylvicoles de dégagement et d'éclaircissement des tiges dans le secteur des buttes
- Procéder au remplacement de la ligne de frênes morts ou moribonds au centre du terre-plein longeant le chemin MacDonald

Secteur de l'amphithéâtre

- Assurer les conditions de croissance et de protection adéquates aux arbres intégrés à l'amphithéâtre
- Conserver à l'état naturel les abords du lac des Cygnes, les buttes ainsi que le talus donnant sur le chemin du Bas-Contour

ÎLE NOTRE-DAME

Secteur des Floralies

- Planifier, évaluer et réaliser un exercice de remise en valeur des jardins des Floralies incluant notamment la rénovation des abords des canaux, la réfection des sentiers et escaliers et l'enlèvement de plates-bandes et fontaines désuètes et sans valeur
- Planifier et procéder à des travaux de mise en valeur de végétaux sélectionnés ainsi qu'aux travaux arboricoles recommandés
- Planifier et réimplanter une roseraie au jardin de l'Angleterre en s'inspirant du thème suivi par le concepteur (l'histoire des roses) et en intégrant une planification de l'entretien horticole réduit (végétaux rustiques et résistants aux maladies)
- Réaliser un exercice d'adéquation des besoins d'entretien horticole des jardins et des ressources disponibles de façon à assurer une pérennité et une qualité des espaces verts
- Intégrer dans l'ensemble de ces travaux la notion de développement durable dans le choix des végétaux, des matériaux et de leur entretien
- Démanteler l'aire d'entreposage de matériaux de construction et procéder à un verdissement de l'espace
- Enlever les roulottes sur la passerelle du canal

Secteur du jardin du Québec

- Réévaluer l'usage des nichoirs à hirondelles
- Reconstruire la maison d'autrefois et planifier un usage éducatif



Secteur de la Plage Jean-Doré

- Procéder sans tarder à des plantations de substitution des frênes
- En accord avec le concept, planter une sélection d'espèces indigènes adaptées et ayant une longévité appréciable (érables, chênes, micocouliers, pins et épinettes, etc.)
- Densifier l'écran végétal séparant la zone de baignade et les espaces minéraux du circuit Gilles-Villeneuve par une plantation dense de conifères

Secteur de la tourbière et des marais

- Conserver ce secteur en l'état en tant qu'espace naturel
- Surveiller l'évolution du roseau commun et limiter sa progression
- Procéder à des plantations d'arbres en remplacement des frênes
- Densifier la canopée des arbres sur le plateau près du fleuve
- Conserver la vue sur le fleuve et la mettre en valeur par l'installation de mobilier urbain pour les usagers

Secteur du Bassin olympique

- Procéder à des plantations de remplacement des frênes du boisé et enrichir son contenu par des espèces indigènes de plus grande valeur (érables, chênes, micocouliers, ostryers, etc...)
- Planifier l'enlèvement du nerprun cathartique du sous-bois
- Procéder au remplacement de l'alignement de frênes le long du bassin

Secteur événementiel

- Procéder à un exercice de planification de l'aménagement du site intégrant les besoins événementiels et la présence accrue d'arbres
- Assurer la durabilité des arbres existants par des mesures de protection physique des troncs et du sol adjacent

Le circuit Gilles-Villeneuve

- Procéder à un exercice d'intégration de végétaux aux bâtiments et autres installations durant la planification des travaux de réaménagement des paddocks
- Inscrire le secteur de l'épingle comme site complémentaire ou alternatif lors de grandes manifestations afin de préserver les secteurs plus végétalisés et fragiles du Parc



RECOMMANDATIONS À LA SUITE DE L'INVENTAIRE DE 2017

Les recommandations suivantes s'appliquent à l'ensemble du Parc :

- Procéder à une étude complète du milieu géophysique et biologique des berges
- Planifier un programme d'exécution des travaux arboricoles recommandés
- Planifier un programme de plantation d'arbres assurant le maintien de la canopée compte tenu des mortalités naturelles et de la disparition de plusieurs frênes
- Procéder à l'analyse des données en rapport avec la canopée afin d'établir un objectif d'accroissement optimal de la canopée
- Planifier un programme de lutte aux espèces envahissantes en priorisant les secteurs du parc de l'île Sainte-Hélène dont le boisé du mont Boullé

CONCLUSION

La connaissance approfondie du couvert végétal et son développement prévisible doit absolument éclairer les orientations et décisions relatives aux gestes à poser lors de l'aménagement d'un site ou dans l'encadrement de ses transformations naturelles inévitables.

